Building a Europe for and with children

Construire une Europe pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 25 janvier 2022
CDENF(2022)OJANN1

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Deuxième session plénière consacrée aux droits des enfants dans la migration

Ordre du jour annoté

Strasbourg, 1er - 3 février 2022

Par vidéoconférence

Mardi 1er février 2022 – 9h30 à 13h00 et 14h30 à 18h00

Mercredi 2 février 2022 - 9h30 à 13h00 et 14h30 à 18h00

Jeudi 3 février 2022 - 9h30 à 13h00 et 14h30 à 18h00

(heure de Strasbourg / CET)

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Ordre du jour

1.	**Ouverture de la réunion**
2.	**Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
3.	**Déclaration de la Présidente et du Secrétariat**
4.	**Avis du CDENF pour le Comité des Ministres**
5.	**Evaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(Tâche spécifique v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration - Projet d'exposé des motifs de la recommandation
6.	**Régime de tutelle pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet d'exposé des motifs de la recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration.
7.	**Questions diverses**
8	**Événements à venir** 7-8 avril 2022 : Conférence de lancement à haut niveau pour la nouvelle Stratégie, Rome
9.	**Date et lieu de la prochaine réunion**
10.	**Approbation du rapport abrégé de la session**

Ordre du jour annoté et ordre des travaux

Mardi 1er février 2021		
Timing (CET)	**Référence du document de travail[1]**	**Point de l'ordre du jour**
9h30		**1. Ouverture de la réunion**
9h35	CDENF(2022)OJ1PROV CDENF(2022)OJ1ANN CDENF(2022)LOP1	**2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux** *Action requise : Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.*
9h40	Mandat du CDENF pour 2022-2025 CDENF(2021)AR02 Rapport abrégé Session plénière consacrée aux droits des enfants en situation de migration CDENF(2021)PV4 Restreint Projet de rapport de la 4ème réunion plénière CDENF(2021)02 Calendrier des activités et des principales priorités du CDENF	**3. Déclaration de la Présidente et du secrétariat** *Action requise : Le CDENF est invité à* - *prendre note des informations fournies par le Président et le Secrétariat ;* - *approuver le projet de rapport de sa 4eth réunion plénière.*
9h50	Page Internet de la Représentante spéciale de la Secrétaire générale sur les migrations et les réfugiés	**5. et les tâches spécifiques du CDENF. v : Les droits des enfants en situation de migration** Discours de Mme Leyla Kayacik, Représentante spéciale de la Secrétaire générale sur les migrations et les réfugiés Échange de vues avec Mme Kayacik *Temps pour la présentation et les questions : 30 minutes*

[1] Les documents de la réunion ne seront pas systématiquement projetés pendant la vidéoconférence. Les membres du CDENF et les observateurs sont invités à imprimer leurs propres copies des documents de travail ou de référence ou à les consulter sur le site public du Comité www.coe.int/cdenf.

10h20	<u>Documents de travail</u> : CDENF(2021)15rev Restreint Projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge, tel que révisé lors de la première session dédiée, avec les commentaires restants CDENF(2021)16rev Restreint Projet d'exposé des motifs sur l'évaluation de l'âge, révisé, avec commentaires <u>Documents de référence</u> : voir l'annexe ci-dessous	**5. L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration <u>*Action requise :*</u> *Le CDENF est invité à finaliser l'examen et à approuver le projet de recommandation et son projet d'exposé des motifs sur la base des commentaires restants, tels qu'ils figurent dans les documents CDENF(2021)15rev (restreint) et* CDENF(2021)16rev (restreint) : ***III. Lignes directrices sur l'évaluation de l'âge*** *Principe 1 – Respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des principes, paragraphes 18-22.*
11h00	Pause café (15 minutes)	
11h15	<u>Documents de travail</u> : CDENF(2021)15rev Restreint Projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge, tel que révisé lors de la première session dédiée, avec les commentaires restants CDENF(2021)16rev Restreint Projet d'exposé des motifs sur l'évaluation de l'âge, révisé, avec commentaires <u>Documents de référence</u> : voir l'annexe ci-dessous	**5. (suite) L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** **v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration *Principe 2 - Présomption de minorité* *Principe 3 – Processus d'évaluation de l'âge impliquant une approche pluridisciplinaire et fondée sur les preuves, paragraphes 1 à 4*
13h00	Pause déjeuner (90 minutes)	
14h30	<u>Documents de travail</u> : CDENF(2021)15rev Restreint Projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge, tel que révisé lors de la première session dédiée, avec les commentaires restants	**5. (suite) L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** **v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration

	CDENF(2021)16rev Restreint Projet d'exposé des motifs sur l'évaluation de l'âge, révisé, avec commentaires Documents de référence : voir l'annexe ci-dessous	*Principe 4 - Principes applicables aux examens médicaux dans le contexte de l'évaluation de l'âge, paragraphes 1 - 13,* *Principe 1 – Respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des principes, paragraphe 8 (consentement éclairé à l'évaluation de l'âge), tel qu'ajourné lors de la première session dédiée),*
16h00	Pause café (15 minutes)	
16h15	Voir ci-dessus	**5. (suite) L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** **v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration *Principe 5 - Cadre juridique et politique, paragraphes 1 à 9*
18h00	Fin du premier jour	
Mercredi 2 février 2021		
9h30	Documents de travail : CDENF(2021)15rev Restreint Projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge, tel que révisé lors de la première session dédiée, avec les commentaires restants CDENF(2021)16rev Restreint Projet d'exposé des motifs sur l'évaluation de l'âge, révisé, avec commentaires Documents de référence : voir l'annexe ci-dessous	**5. (suite) L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration *- Principe 6 - Normes et formation professionnelles, paragraphes 5-8 ;* *- Principe 7 - Résultat de l'évaluation de l'âge, décision motivée et voies de recours, paragraphes 1 à 9 ;* Finalisation du principe 7 de la recommandation, tel qu'ajourné lors de la première session dédiée)
11h00	Pause café (15 minutes)	

	Documents de travail : CDENF(2021)15rev Restreint Projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge, tel que révisé lors de la première session dédiée, avec les commentaires restants CDENF(2021)16rev Restreint Projet d'exposé des motifs sur l'évaluation de l'âge, révisé, avec commentaires Documents de référence : voir l'annexe ci-dessous	**5. (suite) L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration *- Principe 8 - Vie privée et données à caractère personnel, paragraphes 1-5,* *- Principe 9 - Recherche et coopération aux fins de l'évaluation de l'âge, paragraphes 1,2* *- Titre* *- Préambule*
13h00	Pause déjeuner (90 minutes)	
14h30	Voir ci-dessus	**5. (suite) L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration
16h00	Pause café (15 minutes)	
16h15	Voir ci-dessus	**5. (suite) L'évaluation de l'âge des enfants migrants** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration
18h00	Fin du deuxième jour	

Jeudi 3 février 2021		
9h30	Document de travail : CDENF(2021)17rev2 Restreint Projet d'exposé des motifs sur la tutelle, révisé avec commentaires Documents de référence : Recommandation CM/Rec(2019)11 CDENF(2021)17rev Restreint Projet d'exposé des motifs sur la tutelle, avec commentaires CDENF(2021)10 Restreint Projet d'exposé des motifs sur la tutelle	**6. Régime de tutelle pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet d'exposé des motifs de la recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration. *Action requise :* *Le CDENF est invité à finaliser l'examen et à approuver le projet d'exposé des motifs sur la tutelle sur la base des commentaires restants contenus dans le document CDENF(2021)17rev2, à partir de son paragraphe 47.*
11h00	Pause café (15 minutes)	
11h15	Voir ci-dessus	**6. (suite) Régime de tutelle pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet d'exposé des motifs de la recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration.
13h00	Pause déjeuner (90 minutes)	
14h30		**6. (suite, si nécessaire) Régime de tutelle pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration** *(pour examen et approbation)* **(tâche spécifique v)** - Projet d'exposé des motifs de la recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration.
16h00	Pause café (15 minutes)	

16h15	CDENF(2022)01 Projet d'avis sur la Rec. 2216 (2021) de l'APCE sur "L'intérêt supérieur de l'enfant et politiques pour assurer l équilibre entre vie privée et professionnelle	**4. Avis du CDENF pour le Comité des Ministres** *Action requise :* *Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'avis sur la PACE Rec 2216(2021), tel que préparé par son Bureau.*
16h45		**7. Questions diverses**
17h00	Projet de programme de la conférence de lancement	**8. Événements à venir** *7-8 avril 2022 : Conférence de lancement de haut niveau de la nouvelle stratégie pour les droits de l'enfant, Rome.* *Action requise :* *Le CDENF est invité à prendre note du projet de programme et à présenter, le cas échéant, des commentaires ou des suggestions. Les délégations individuelles du CDENF seront invitées à signaler au Secrétariat dès que possible, si ce n'est déjà fait, comment sera composée leur délégation nationale respective pour l'événement.*
		9. Date et lieu de la prochaine réunion
		10. Approbation du rapport abrégé de la session

Annexe :

Item 5. L'évaluation de l'âge des enfants migrants (tâche spécifique v)

Documents de référence

CDENF(2021)15 (restreint)	Projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge, avec commentaires
CDENF(2021)16 (restreint)	Projet d'exposé des motifs sur l'évaluation de l'âge, avec commentaires
CDENF(2021)08 (restreint)	Projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge (7e version de travail, juin 2021)
CDENF(2021)09 (restreint)	Projet d'exposé des motifs sur l'évaluation de l'âge
Détermination de l'âge : Politiques, procédures et pratiques des états membres du Conseil de l'Europe respectueuses des droits de l'enfant dans le contexte de la migration, 2017	
Rapport sur les consultations avec les enfants non accompagnés sur le thème de l'évaluation de l'âge, Conseil de l'Europe, 2019.	
Évaluation de l'âge des enfants migrants : Une approche fondée sur les droits de l'homme - un guide à l'usage des responsables, 2019	